



Le jour de la remise de la pétition
(photo: Peter Gerber)

Remise de la pétition

Avec 71'980 signataires, la pétition «Plus de protection pour les victimes de la traite des femmes» demande aux autorités fédérales et cantonales de s'engager plus activement en faveur de la protection des victimes de la traite des femmes. Pour une victime de la traite des femmes, être reconnue comme et identifiée comme telle dépend encore trop de l'attitude de l'administration à laquelle elle s'adresse. Dans les cantons qui collaborent avec le Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (www.fiz-info.ch), le nombre des victimes reconnues et les aides octroyées sont en augmentation. Pour que les victimes accèdent aux aides auxquelles elles peuvent prétendre, la Confédération doit élaborer des standards de prise en charge applicables dans tout le pays. La campagne relayée par de nombreuses associations et œuvres d'entraide a reçu le soutien de d'instances publiques communales et cantonales et aussi de la *Décennie Vaincre la violence*. La pétition a été déposée le 11 septembre 2008.

www.traitedesfemmes2008.ch

